INSCRIPTION SCOLAIRE

Pour toute inscription scolaire, veuillez apporter au secrétariat de la Mairie, les documents suivants :

- Livret de famille
- L'état vaccinal de l'enfant ou attestation de vaccinations obligatoires à jour
- Justificatif de domicile (facture électricité, eau, assurance habitation etc… datant de moins de 3 mois)
- La fiche de renseignements fournie par la mairie

Le cas échéant :

- Certificat de radiation délivré par l'ancienne école (sauf pour les enfants de maternelle qui passent au CP)
- En cas de divorce ou de séparation des parents, jugement mentionnant l'autorité parentale

INSCRIPTION SERVICES PERISCOLAIRES ET/OU EXTRASCOLAIRES

Pour toute inscription aux services périscolaires (temps méridien, périscolaire du matin et/ou du soir, mercredis, centre de loisirs), veuillez apporter au secrétariat de la Mairie, les documents suivants :

- Dossier d'inscription (fourni par la mairie) en renseignant la totalité des 4 pages
- Carnet de santé ou attestation de vaccinations obligatoires à jour
- Attestation d'assurance périscolaire (temps méridien, périscolaires, mercredis) ou extrascolaire (centre de loisirs)

Attention : le dépôt du dossier ne vaut pas inscription aux services